

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du compte rendu du 3 mars 2011
- 2 – Financements sollicités au titre de projets de recherche
- 3 – Demande de financement pour l'organisation du Congrès IMACS10
- 4 – Demande de financement au titre de la participation au budget de fonctionnement de la fédération de Mathématiques du Nord-Pas-de-Calais
- 5 – Demande d'aide pour une mission archéologique à Samsun (Turquie)
- 6 – Avis sur la charte de diffusion électronique des thèses à l'UVHC
- 7 – Questions diverses

1 – Approbation du compte rendu du 3 mars 2011

Voté à l'unanimité.

2 – Financements sollicités au titre de projets de recherche

Mme HARMAND présente la demande de subvention au titre du CPER-PO 2007-2013, axe 1 priorité 2, pour le projet MEDEE 1 *Motherm 1 (TEMPO)*, son plan de financement prévisionnel et donne notamment des précisions quant à son objet : la caractérisation des transferts thermiques des machines électriques de type Turboalternateurs d'EDF destinés aux centrales nucléaires. M. DELACOURT quant à lui détaille la demande de subvention au titre des ARCIR 2007-2013 pour le projet SYLWATT (TEMPO) visant à répondre à la problématique de l'exploitation d'importants gisements de déchets bois en les valorisant en chaleur et en électricité. En l'absence de M. MARKIEWICZ, M. KOLSKI se charge de la présentation de la demande subvention au titre du CPER-PO 2007-2013 pour le projet CISIT Phase 4 -2011 ayant pour objectif de favoriser la mobilité durable des personnes et des biens.

Les demandes de subventions auprès de l'ANR pour les projets suivants :

- SAMOSA, présenté par Mme RAJAONAH (en l'absence de Mme ANCEAUX) (LAMIH), objectif : concevoir un dispositif capable de détecter la présence d'explosifs dans le corps, par émission / réception d'un rayonnement de micro-onde de très faible puissance
- SUBSTITETE, présenté par M. MARECHAL (LAMIH), objectif : proposer une structure physique et numérique pour un substitut de tête humaine dont les caractéristiques sont adaptées aux essais balistiques
- TRISTAN, présenté par Mme HARMAND (en l'absence de M. WILLIAM LOUIS) (TEMPO), objectif : proposer des solutions techniques et technologiques en mesure de limiter les effets des actes de malveillance ou de terrorisme dans les infrastructures critiques (gares, aéroports, infrastructures souterraines...)
- IMAGIT, présenté par M. KOLSKI (LAMIH), objectif : ouvrir de nouvelles voies en interaction homme / machine dans la mise en œuvre de tâches collectives (conception, résolution de problèmes, gestion de crises ...) dans lesquelles un ensemble d'acteurs ayant plusieurs objectifs interagissent sur des dispositifs variés (tablettes, tables, PDA, téléphones).

Le Conseil Scientifique a approuvé à l'unanimité l'ensemble de ces projets de recherche.

3 – Demande de financement pour l'organisation du Congrès IMACS10

Le Conseil Scientifique a été sollicité par M. BELLALIJ (LAMAV) pour une demande de financement de 1 500 euros concernant l'organisation du Congrès IMACS10, ayant lieu du 18 au 21 mai 2011 à Marrakech. La présentation de cette demande est réalisée par M. SODAIGUI. Jusqu'à présent ont été prioritairement financées les manifestations scientifiques se déroulant à Valenciennes. Néanmoins, le Conseil Scientifique se prononce favorablement à l'unanimité sur l'octroi d'une aide à ce congrès en laissant au Conseil d'Administration, validant désormais toute subvention demandée au Conseil Scientifique, la libre appréciation du montant qui lui sera accordé. Par ailleurs, il est demandé au Conseil d'Administration d'établir les critères nécessaires au financement des manifestations scientifiques ayant lieu en dehors du Valenciennois et dont seront informés les directeurs de composantes de recherche (exemples d'éléments pouvant être pris en compte : organisation par l'UVHC, rayonnement de l'UVHC, subvention pour les frais engendrés uniquement par les enseignants-chercheurs de l'établissement).

4 – Demande de financement au titre de la participation au budget de fonctionnement de la fédération de Mathématiques du Nord-Pas-de-Calais

M. MEHMETI, directeur adjoint du LAMAV, présente la demande de financement de 2 000 euros au titre de la participation du LAMAV au budget de fonctionnement de la fédération de Mathématiques du Nord-Pas-de-Calais. Le Conseil Scientifique se prononce favorablement à l'unanimité. M. ARTIBA signale toutefois que dès l'année prochaine ce type de financement sera à prévoir dans le budget du laboratoire.

5 – Demande d'aide pour une mission archéologique à Samsun (Turquie)

Mme BARAT (CALHISTE) sollicite le Conseil Scientifique pour une aide 1 000 euros afin d'organiser sa troisième prospection archéologique en Turquie, cet été 2011. Après présentation des résultats de la mission archéologique et du colloque réalisés en 2010 et pour laquelle une participation financière du CS avait été octroyée, Mme BARAT indique les objectifs et le budget prévisionnel de cette nouvelle mission. Voté favorablement à l'unanimité.

6 – Avis sur la charte de diffusion électronique des thèses à l'UVHC

Mlle GRANGER fait le point sur les propositions de modifications de la charte qui ont été émises lors du Conseil Scientifique du 3 mars dernier et qui ont été intégrées dans la nouvelle version qui en a été établie (validée par le SAJC). Toutefois, Mme LERICHE signale qu'un problème soulevé lors de la précédente séance n'a pas été résolu, il concerne l'hypothèse dans laquelle le PV de soutenance ne mentionne pas de demande de corrections de la part du jury alors que l'auteur souhaite procéder à un second dépôt de thèse. Afin que ce dépôt puisse être possible au SCD, outre le formulaire d'autorisation de dépôt définitif signé par le directeur de thèse, il est demandé que l'auteur soumette à celui-ci une version de sa thèse comportant les modifications réalisées ainsi qu'un document récapitulatif des changements qui ont été apportés (cela doit être réalisé dans un délai de 3 mois après la soutenance). La charte de diffusion électronique des thèses à l'UVHC est donc approuvée à l'unanimité sous réserve des modifications demandées.

7 – Questions diverses

M. ARTIBA prend la parole pour réaliser un point d'information concernant l'IRT (Institut de Recherche Technologique) : Railenium. L'UVHC est engagée dans le projet Railenium qui rassemble des chercheurs et des industriels pour la conception des infrastructures ferroviaires du futur. En effet, spécialisée dans le transport et dans le ferroviaire, mais également en contact étroit avec le pôle de compétitivité I-Trans, l'Agence ferroviaire européenne et partenaire d'Alstom et Bombardier (les deux constructeurs du pays), elle sera concernée à juste titre dans les différents domaines qui y seront abordés : les matériaux, l'électronique... à travers un travail de conception, de réalisation, d'essais. Valenciennes est co-directeur d'un workprogram concernant la récolte et le traitement de l'information. Ce projet d'un budget de près de 550 millions d'euros fait appel à des industriels ainsi qu'au réseau ferré de France. Les collectivités territoriales et les partenaires industriels sont d'ailleurs très fortement engagés financièrement. L'IRT est un avantage majeur en vue d'augmenter le poids de la France et de l'Europe sur le marché international du ferroviaire, il ferait également du Valenciennois et de la Sambre le leader dans ce domaine. Néanmoins, il s'intéresse principalement aux infrastructures, Mme HARMAND doute ainsi qu'il soit aisé de trouver des orientations en ce sens au sein des composantes de recherche de l'UVHC (dans les domaines de l'informatique, des mathématiques, des matériaux et de l'automatique). Une présentation plus détaillée sera réalisée lors du dernier Conseil Scientifique de l'année universitaire.

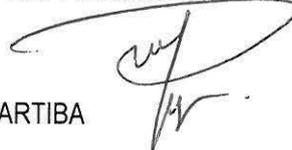
Concernant la création récente du Service Recherche et Valorisation, destiné à devenir la Direction de la Recherche et de la Valorisation, Mme HARMAND insiste sur la nécessité de recruter une personne supplémentaire chargée des aspects juridiques de la recherche, particulièrement ceux des projets de recherche (accords de consortium, modifications et avenants aux contrats de recherche et accords de consortium). Mme BONNAFOUS, chef du service, lui répond que cela est prévu, qu'elle a sollicité le DGS dans ce but.

M. ABRAMOVICI s'interroge sur la personne référente en matière de communication concernant la recherche, est-ce Mme CARON ou Mme FOUCRIER ? Mme BONNAFOUS déclare que Mme CARON est toujours la première responsable dans ce domaine mais s'adresse à un interlocuteur particulier au sein du service, qui est Mme FOUCRIER. M. ABRAMOVICI propose que des stages puissent être proposés au SRV à des étudiants en communication.

Valenciennes, le 23 mai 2011

Le Vice-Président Recherche et Valorisation

A. ARTIBA



Présidence du C. S. : M. ARTIBA, Vice-Président Recherche et Valorisation

Présents :

Collège A : Mmes HARMAND, LERICHE
MM. ABRAMOVICI, CATTAN, LEPOUTRE, LOCHEGNIES, ZIEGER

Collège B : M. SODAÏGUI

Collège C : Mmes DUCRET, PETILLON
MM. ADAM, JENNY, POLET

Collège E : M. GARÇON

**Personnalités
extérieures :**

MM. KAMINSKI, ZINGRAFF

Invités :

Mmes BARAT, BONNAFOUS, GRANGER, LAUDATI, RAJAONAH
MM. DELACOURT, HERBIN, KOLSKI, MARECHAL, MEHMETI

**Ont donné
pouvoir :**

M. GAZALET à M. CATTAN, M. GUERRA à M. LEPOUTRE, M. GUIZARD à M. ZIEGER, M. MENET à Mme LERICHE, Mlle MAYEUR à M. ABRAMOVICI, M. DANJOU à M. GARÇON, Mme GIRARD à M. JENNY, Mme GUILAIN à M. SODAÏGUI, , M. CADET à M. POLET, M. DELBECQ à M. ZINGRAFF, M. PAPIN à M. KAMINSKI

Excusés :

Mme TRUFFERT
MM. NICAISE, VRANCKEN